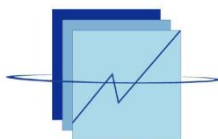


**République du Sénégal**  
Un Peuple - Un But - Une Foi



**ANSD**

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# **INDICES DU CHIFFRE D’AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)**

**Note d’analyse T3 2023**



#### Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

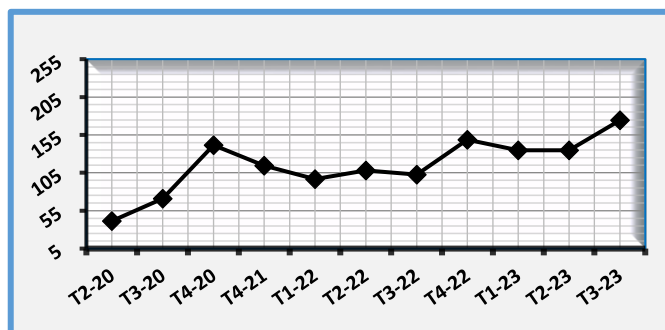
#### Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entreposage), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau) et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 88,9% pour les services de soutien et de bureau, 71,8% pour l'immobilier, 89,7% pour l'hébergement et la restauration, 79,5% pour le transport et l'entreposage et enfin 89,0% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

### Une hausse du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a augmenté de 69,8% au troisième trimestre 2023, comparé à la même période de l'année précédente. Cette hausse est attribuable à l'amélioration des chiffres d'affaires issus des services de la restauration (+84,4%) et de l'hébergement (+48,5%). Sur les neuf premiers mois de 2023, le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a crû de 44,3%, comparativement à celui de la période correspondante de 2022.

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

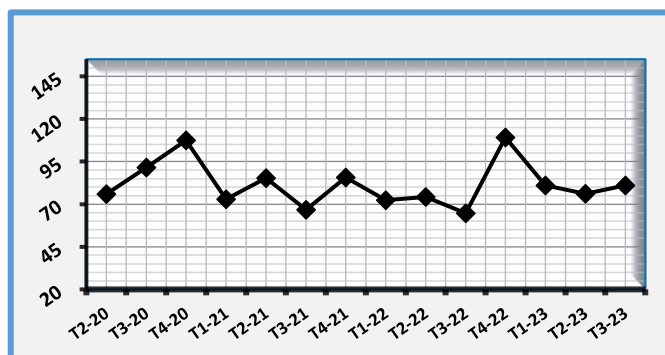


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

### Une progression du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Au troisième trimestre 2023, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques s'est relevé de 25,2% en variation annuelle, en liaison, particulièrement, avec l'augmentation de celui des activités d'architecture, d'ingénierie et techniques (+63,9%) ainsi que de celui des services d'activités juridiques et comptables (+32,7%). De même, sur les neuf premiers mois de 2023, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques s'est rehaussé de 12,7%, relativement à celui de la période correspondante de 2022.

Graphique 2 Evolution du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

### Une diminution du chiffre d'affaires des services immobiliers

Au troisième trimestre 2023, le chiffre d'affaires des services immobiliers est ressorti à la baisse (-4,8%), par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est imputable à la diminution du chiffre d'affaires issu des activités des agences immobilières (-20,6%) ainsi que de la location immobilière et des activités sur biens propres (-4,5%). En revanche, sur les neuf premiers mois de 2023, le chiffre d'affaires des services immobiliers s'est redressé de 1,7%, en comparaison à celui de la même période de 2022.

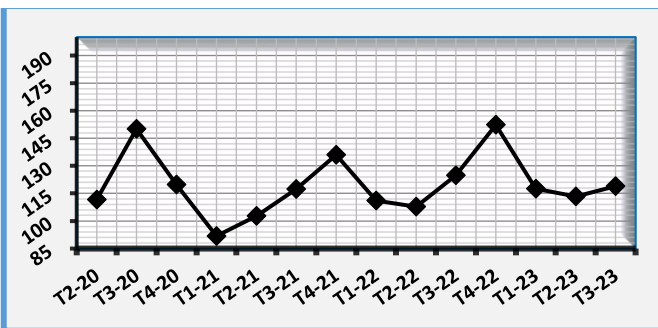
### Une amélioration du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

En variation annuelle, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage a progressé de 10,5% au troisième trimestre 2023. Cette augmentation est en relation avec la hausse des chiffres d'affaires des services du transport aérien (+35,7%), du transport par eau (+27,2%), du transport terrestre (+10,6%) et de l'entreposage et des activités d'auxiliaires de transport (+2,5%). La progression du chiffre d'affaires des services du transport terrestre est attribuable à la bonne tenue du chiffre d'affaires du transport ferroviaire en relation avec la prise en compte et la performance des activités du TER. Sur les neuf premiers mois de 2023, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage s'est bonifié de 12,7%.

### Une hausse du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

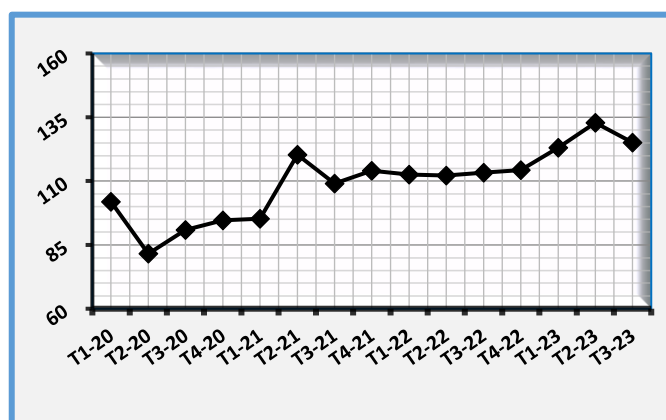
Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau a augmenté de 3,7% au troisième trimestre 2023, comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce résultat découle de la progression des chiffres d'affaires des activités d'« enquêtes et sécurité » (+21,1%), de soutien aux bâtiments (+19,3%), des agences de réservation et voyageur (+6,4%) et des activités liées aux ressources humaines (+0,9%). Cependant, le chiffre d'affaires des activités de location et location-bail s'est replié de 21,4% sur la même période. Au cours des trois premiers trimestres de 2023, le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau s'est accru de 7,5%, comparativement à celui de la période correspondante de l'année précédente.

Graphique 3 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers



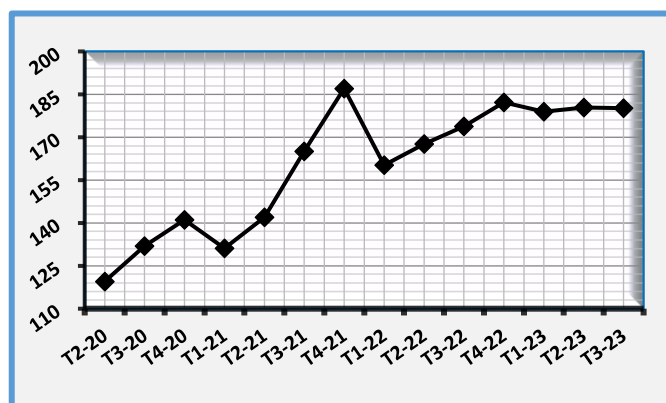
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 4 Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 5 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

## Annexe

**Tableau 1 : indice du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration**

Désignation des services	T3-22	T2-23	T3-23	T3-23/ T3-22	3T-23/ 3T-22
<b>HEBERGEMENT</b>	<b>117,1</b>	<b>151,6</b>	<b>174,0</b>	<b>48,5</b>	<b>33,4</b>
Services d'Hébergement	117,1	151,6	174,0	48,5	33,4
<b>RESTAURATION</b>	<b>94,6</b>	<b>124,1</b>	<b>174,3</b>	<b>84,4</b>	<b>51,3</b>
Services de Restauration	94,6	124,1	174,3	84,4	51,3
<b>ENSEMBLE</b>	<b>102,6</b>	<b>134,6</b>	<b>174,3</b>	<b>69,8</b>	<b>44,3</b>

**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC**

*\*Mise à jour*

**Tableau 2 : indice du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques**

Désignation des services	T3-22	T2-23	T3-23	T3-23/ T3-22	3T-23/ 3T-22
<b>ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES</b>	<b>82,2</b>	<b>97,6*</b>	<b>109,1</b>	<b>32,7</b>	<b>11,9</b>
Activités juridiques et comptables	82,2	97,6*	109,1	32,7	11,9
<b>ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES</b>	<b>54,0</b>	<b>68,4*</b>	<b>88,4</b>	<b>63,9</b>	<b>35,7</b>
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	54,0	68,4*	88,4	63,9	35,7
<b>PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHE</b>	<b>70,3</b>	<b>76,3*</b>	<b>63,7</b>	<b>-9,5</b>	<b>-0,8</b>
Publicité et études de marché	70,3	76,3*	63,7	-9,5	-0,8
<b>ENSEMBLE</b>	<b>64,7</b>	<b>76,0*</b>	<b>81,0</b>	<b>25,2</b>	<b>12,7</b>

**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC**

*\* Mise à jour*

**Tableau 3 : indice du chiffre d'affaires des services immobiliers**

Désignation des services	T3-22	T2-23	T3-23	T3-23/ T3-22	3T-23/ 3T-22
<b>ACTIVITES IMMOBILIERES</b>	<b>124,8</b>	<b>113,3*</b>	<b>118,9</b>	<b>-4,8</b>	<b>1,7</b>
Location immobilière et activités sur biens propres	128,7	117,1*	122,9	-4,5	2,0
Activités des agences immobilières	30,6	23,3*	24,3	-20,6	-14,7
<b>ENSEMBLE</b>	<b>124,8</b>	<b>113,3*</b>	<b>118,9</b>	<b>-4,8</b>	<b>1,7</b>

**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC**

*\*Mise à jour*

**Tableau 4 : indice du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage**

Désignation des services	T3-22	T2-23	T3-23	T3-23/ T3-22	3T-23/ 3T-22
<b>TRANSPORTS TERRESTRES</b>	<b>71,5</b>	<b>80,6*</b>	<b>79,1</b>	<b>10,6</b>	<b>8,8</b>
Transports ferroviaires	0,0	127,2	129,2	-	-
Transports routiers de passagers	78,1	73,6*	68,9	-11,8	-10,1
<b>TRANSPORTS PAR EAU</b>	<b>54,5</b>	<b>60,1*</b>	<b>69,3</b>	<b>27,2</b>	<b>12,6</b>
Transports maritimes et côtiers	54,5	60,1*	69,3	27,2	12,6
<b>TRANSPORTS AÉRIENS</b>	<b>102,8</b>	<b>180,3*</b>	<b>139,5</b>	<b>35,7</b>	<b>67,0</b>
Transports aériens	102,8	180,3*	139,5	35,7	67,0
<b>ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT</b>	<b>179,1</b>	<b>192,7</b>	<b>183,6</b>	<b>2,5</b>	<b>5,9</b>
Entreposage	158,3	162,6	151,5	-4,3	9,4
Activités des auxiliaires de transport	182,3	197,9	189,4	3,9	5,2
<b>ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER</b>	<b>119,2</b>	<b>119,5</b>	<b>119,8</b>	<b>0,5</b>	<b>-2,3</b>
Activités de poste et de courrier	119,2	119,5	119,8	0,5	-2,3
<b>ENSEMBLE</b>	<b>113,3</b>	<b>132,9*</b>	<b>125,1</b>	<b>10,5</b>	<b>12,7</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

\*Mise à jour

**Tableau 5 : indice du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau**

Désignation des services	T3-22	T2-23	T3-23	T3-23/ T3-22	3T-23/ 3T-22
<b>LOCATION ET LOCATION-BAIL</b>	<b>302,6</b>	<b>234,9</b>	<b>237,9</b>	<b>-21,4</b>	<b>-12,0</b>
Location et location-bail	302,6	234,9	237,9	-21,4	-12,0
<b>ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>193,9</b>	<b>211,0*</b>	<b>195,8</b>	<b>0,9</b>	<b>10,6</b>
Activités liées aux ressources humaines	193,9	211,0*	195,8	0,9	10,6
<b>ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES</b>	<b>54,1</b>	<b>57,4*</b>	<b>57,6</b>	<b>6,4</b>	<b>8,4</b>
Activités des agences de réservation et voyagistes	54,1	57,4*	57,6	6,4	8,4
<b>ENQUETES ET SECURITE</b>	<b>76,0</b>	<b>82,0*</b>	<b>92,0</b>	<b>21,1</b>	<b>9,3</b>
Enquêtes et sécurité	76,0	82,0*	92,0	21,1	9,3
<b>SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER</b>	<b>129,9</b>	<b>129,6*</b>	<b>154,9</b>	<b>19,3</b>	<b>4,5</b>
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	129,9	129,6*	154,9	19,3	4,5
<b>ENSEMBLE</b>	<b>173,7</b>	<b>180,3*</b>	<b>180,1</b>	<b>3,7</b>	<b>7,5</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

\* Mise à jour

### **Champ couvert**

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

### **Modalité de calcul des indices**

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

### **Diffusion**

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

## **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur général adjoint : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Manga NDIAYE, Mamadou NDIAYE.**

Equipe de collecte : **Nafy KANOUTE, Alassane BALDE, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**